Pages de gauche MENSUEL D'OPINIONS BAUCHE

ÉDITORIAL

Un peuple de locataires

À chaque dimanche de votations, il semble que les commentaires oublient l'un ou l'autre des objets, qui n'est parfois pas le plus insignifiant. Ce fut à nouveau le cas le 11 mars, où la débacle des six semaines de vacances et l'agitation autour de l'initiative sur les résidences secondaires ont éclipsé une très belle victoire de la gauche: le refus clair de l'initiative sur l'épargne-logement.

La Suisse a cette singularité d'être un pays de locataires, la propriété individuelle de son logement n'y étant pas encouragée puisqu'elle est même désavantageuse fiscalement. Le rêve du petit pavillon de banlieue légué à ses enfants n'est pas partagé par tout le monde en Suisse, et c'est tant mieux!

Cette situation est saine, car elle interdit à la grande majorité de la population de faire cause commune avec des propriétaires dont les intérêts n'ont strictement rien à voir avec les siens. Cette force des locataires permet donc de combattre les mesures voulues par les propriétaires, pour autant qu'elles donnent lieu à des votes populaires.

Face au résultat catastrophique de l'initiative de Travail. Suisse pour les six semaines de vacances, qui a fait de nous la risée de toute l'Europe et a durablement retardé toute amélioration législative sur le temps de travail, le beau refus de l'épargne-logement fut comme un baume au cœur. Savourons-le, car de tels succès ne sont pas fréquents en politique suisse! Et n'oublions pas qu'un second refus doit avoir lieu le 17 juin, sur une autre initiative dont la formulation est presque identique.

Réd.



Le leader syndical séparé de la foule indistincte des ouvriers et des ouvrières, distingué par son habit et par son verbe (Henri Krasucki, de la CGT, appelle à la reprise du travail aux usines Renault de Billancourt en juin 1968).

Démocratiser les syndicats!

Pages de gauche prend quelques risques ce mois-ci, en abordant la délicate question de la démocratie à l'intérieur des syndicats. Nous avons demandé à quatre militant·e·s engagé·e·s dans un syndicat de nous livrer leurs réflexions, en marge du congrès d'Unia qui a précisément traité de ce problème à la fin du mois de mars.

Entre la bureaucratisation des appareils syndicaux, et la revendication de démocratisation sans cesse réactivée par la base, y a-t-il une issue? N'est-elle pas dans l'attention à l'une et à l'autre: ni fatalité, ni solution miracle, mais lutte permanente? Et n'est-ce pas là d'ailleurs la définition même d'un syndicat?

Lire en pages 8 et 9

Affaire Vale

Le canton de Vaud, champion des forfaits fiscaux

Élections

Critique de l'orthodoxie sondagière

Pays-Bas

Renforcement de la gauche socialiste

Page 5 Page 10

Pages de gauche Nº 110 | Avril 2012

CAMARADE CHRONIQUEUR

Non aux hausses des taxes d'études!

Ma troisième et dernière contribution à la rubrique «camarade chroniqueur» sur le thème de la formation en Suisse concerne les taxes d'études. Le sujet va d'ailleurs devenir chaud dans notre pays. En effet, comme cela avait été abordé dans le précédent article, le système des bourses en Suisse reste très insuffisant et n'est pas du tout harmonisé. l'heure est aux augmentations des taxes d'études. St-Gall a déjà fait ce choix. Une forte hausse vient d'être annoncée à Zurich. D'autres augmentations sont, selon les bruits de couloir, en préparation dans plusieurs cantons.

Derrière cette problématique se cache sans aucun doute la question des étudiant·e·s étrangères·ers et du financement de leur formation, que certain·e·s élu·e·s populistes attaquent avec de forts relents xénophobes. Une solution doit être trouvée au plus vite afin d'éviter de voir les taxes d'études pour les étudiant·e·s étrangères·ers doubler. Pourquoi ne pas imaginer un fonctionnement similaire à celui qui existe entre les cantons, qui paient chacun pour leurs ressortissant·e·s étudiant dans la haute école d'un autre canton? Au lieu de faire payer les cantons, on ferait alors paver les États étrangers.

Les étudiant-e-s suisses sont eux aussi visés par ces hausses des frais d'inscription dans les hautes écoles. Dans ce contexte inquiétant, j'ai déposé au Conseil national une initiative parlementaire fixant les taxes d'études des EPF (les Écoles polytechniques fédérales de Lausanne et Zurich, seules hautes écoles dépendant directement de la Confédération) entre 1 et 650 frs par semestre, empêchant ainsi de futures augmentations des frais d'inscription.

Si l'initiative n'a que peu de chances d'être acceptée, elle devrait permettre d'inverser la tendance et de mener un débat de fond sur ce sujet au Parlement. Plusieurs recherches montrent qu'une augmentation des taxes d'études empêcherait de nombreuses personnes d'accéder aux hautes écoles. Ces dernières ne verraient donc même pas de réelles hausses de leurs rentrées financières. La seule conséquence serait, au fond, un accès à la formation réservé aux riches. Les défis sont donc énormes pour la gauche dans le domaine de l'éducation. Et la lutte ne fait que commencer.

> Mathias Revnard Conseiller national PS (VS)



INITIATIVE WEBER

Oui à nos impôts, non à nos votes!

Le 11 mars 2012, les Suisses ont accepté l'initiative dite Weber sur la limitation de la part des résidences secondaires à 20% des habitations d'une commune. Tou·te·s les Suisses? Non bien sûr, pas les régions de montagne et en particulier pas 73% des citoyen·ne·s de notre irréductible village suisse, le Valais. Et celui-ci de crier au scandale, à l'abus de pouvoir et à l'injustice. Certain·e·s investisseuses·eurs et représentant·e·s politique du canton avaient déjà fait du raffut durant la campagne, offrant notamment aux autres cantons une bonne rigolade en les entendant brandir une menace de sécession si l'initiative était acceptée.

Dans une région où une proportion non négligeable de la population se soumet à l'autorité féodale de l'Église et du patriarche familial, on ne peut s'étonner de cette réaction rejetant la légitimité de la décision populaire. Le Valais ne perd pas une occasion pour se distancer du reste de la Suisse et manifeste une fierté

cantonale qui irrite souvent. Mais cette arrogance masque une autre réalité, ou est peut-être même due à ce fait: le Valais n'est pas une région autonome, comme d'autres cantons suisses qui ne montrent cependant pas autant d'ingratitude à l'égard du reste du pays. En effet, non seulement le Valais bénéficie largement de la péréquation financière, mais en plus il n'a pas la capacité de fournir des prestations publiques suffisantes, notamment en matière de formation tertiaire.

L'article constitutionnel adopté s'applique évidemment à toute la Suisse. Au lieu de s'offusquer du vote des Suisses, bien moins volontiers accepté que leurs impôts, une réflexion pourrait peut-être se faire sur l'exode des Valaisan·ne·s. Parce que le projet que les communes soient habitées plutôt que hantées par des chalets et des immeubles en béton déserts la plupart du temps ne devrait pas choquer. Dans ces si belles vallées, pourquoi personne ne veut rester?

Stéphanie Pache

N° 110 | Avril 2012 Pages de gauche 3

GRÈCE

Les banques sont sauvées, mais où va l'Europe?

La restructuration de la dette grecque annoncée triomphalement par la presse européenne ne s'est pas traduite, en Grèce, par des manifestations de reconnaissance ou par des liesses populaires. Pourquoi? Tout d'abord, parce que cette restructuration n'est pas une aide mais un transfert de dette qui va du secteur privé au secteur public; ce que la Grèce empruntera à l'UE sera utilisé surtout pour rembourser les créancières ers privées. On se rend compte rapidement que le plan cherche surtout à sauver les banques qui, contrairement à ce qui est annoncé, ne sont pas toutes prêtes à renoncer aux bénéfices colossaux générés par les remboursements de la dette. Un autre point à ne pas oublier est que la restructuration de la dette privé·e·s créancières·ers des concerne en majorité banques grecques qui devront être recapitalisées par la BCE.

UNE DETTE DIFFÉRÉE

De fait, la dette grecque, par cette restructuration, s'est beaucoup complexifiée puisque désormais elle concerne de nombreuses institutions. Une dette compliquée qui, en réalité, continue d'augmenter malgré les mesures prises. La troïka (UE, BCE et FMI) n'avait pas pour objectif la réduction de la dette comme telle, mais cherchait bien à protéger les investisseurs pour prévenir une réaction en chaîne catastrophique et une propagation incontrôlable de la spéculation sur la dette des États. Cet objectif peu ambitieux semble avoir réussi, mais pour combien de temps? Les coûts sociaux désastreux qu'il a fallu pour rassurer la troïka par des coupes budgétaires imposées chaotiquement et abstraitement à l'ensemble de la société, ont plongé le pays dans une récession durable. Malgré les déclarations rassurantes des nombreux acteurs, le problème de la dette, en fait, n'est pas réglé, il a simplement été différé.

UNE CRISE EUROPÉENNE DURABLE?

La crise de la dette grecque et la solution dérisoire pour la surmonter ont dévoilé les graves dysfonctionnements de l'UE et de sa tragique impuissance à y faire face. Comment se satisfaire d'une réponse à court terme alors que le problème de la crise révèle des problèmes politiques et structurels dangereux pour l'avenir politique de l'UE? La chance d'une crise se situe toujours dans le degré d'inventivité politique et de renouveau qu'elle insuffle aux institutions. Nous en sommes à nous demander ce qu'est l'UE comme projet européen et solidaire lorsque tout se joue entre l'Allemagne et la France, pays qui se sont entendus pour ne rien changer, pas même le mécanisme ultra-libéral de l'indépendance de la BCE. Très endettés aussi, les États-Unis n'oseraient jamais être aussi dogmatiques en se privant d'une aide directe de leur banque centrale.

Cette crise structurelle nous presse de retrouver le sens d'un projet européen, solidaire et critique, contre les velléités constantes des marchés à nous dicter ce que seront nos institutions en Europe.

Dimitri Andronicos

FINANCE

Vers une communalisation du crédit

La crise financière, bancaire, puis économique a montré au monde entier les limites du capitalisme et les méfaits d'une absence de contrôle du système financier par les instruments démocratiques. Or ce constat qui aurait dû donner de la force aux propositions politiques alternatives conduit à un autre constat: la gauche politique est amorphe et n'arrive pas à proposer une analyse approfondie assortie d'un véritable projet permettant de reprendre le contrôle démocratique sur le système financier.

Des alternatives existent pourtant. Après avoir proposé de fermer la bourse en raison de l'absence de création de richesse réelle de celle-ci, l'économiste Frédéric Lordon propose une «déprivatisation» du système bancaire. Il constate que si le sauvetage des banques a été nécessaire afin d'éviter un chaos social et économique destructeur, il a révélé une prise d'otage inacceptable pour la démocratie. En effet, de par leur position dans la structure du capitalisme, les banques sont dépositaires de deux biens publics essentiels, l'épargne et la gestion des moyens de paiement. Elles ont ainsi la capacité de contraindre l'État à lui venir en aide lors de risque de faillite.

Au-delà des réponses tièdes et inefficaces, Lordon propose donc une «déprivatisation» du système bancaire. La première étape consiste en une nationalisation intégrale et définitive des banques dont le coût est très limité lorsque leur valorisation financière est nulle. Ensuite, le statut public d'une banque publique unique n'évitant pas le détournement de sa gestion par des intérêts sectoriels, une deuxième phase vise à orienter le système vers un «système socialisé du crédit» encore à inventer qui restituerait la finance à ceux et celles qu'elle concerne. Ce système s'attacherait donc à restaurer les deux principes de localité et d'autonomie décisionnelle et ses entités viseraient à déployer un principe mutualiste dans lequel toutes les parties prenantes seraient associées dans les décisions de crédit.

Sébastien Schnyder

↓ Pages de gauche

N° 110 | Avril 2012

CRISE DE LA DETTE

Grèce et Argentine: semblables mais différentes.

La Grèce traverse aujourd'hui une profonde crise économique, politique et sociale. Face à celleci, la réponse de l'État consiste à mêler l'«ajustement» économique à la répression politique. Or, une caractéristique majeure de cette crise est le niveau de la dette publique qui excède la production totale annuelle de richesses du pays (le PIB). L'Union européenne a décidé d'annuler de facto la souveraineté grecque et d'imposer à l'État et à la société un plan d'ajustement afin de recréer les conditions dans lesquelles la dette pourrait être remboursée.

UN PRÉCÉDENT ARGENTIN?

Dans ce contexte, l'Argentine est souvent présentée comme un modèle pour imaginer une sortie de crise alternative. Néanmoins, le contexte et la dynamique du processus de sortie de crise en Argentine, il y a environ dix ans, doivent être étudiés plus en détail.

À la fin de l'année 2001, l'Argentine s'est aussi retrouvée à un niveau d'endettement très élevé, alors même qu'en

Se libérer des pseudo-évidences

L'intérêt de l'exemple argentin est de montrer qu'il est possible de s'opposer aux soi-disant diktats des «marchés financiers» et des grandes organisations internationales sans pour autant sombrer dans le chaos ou appauvrir dramatiquement une population tout entière. C'est bien au contraire le respect de ces injonctions qui a toutes les chances de provoquer des catastrophes économiques, sociales et politiques, et l'on peut faire confiance aux classes dirigeantes pour s'y accrocher jusqu'à la dernière extrémité. Elles font aujourd'hui un peu penser à la nomenklatura soviétique des années 1980, consciente qu'il faut changer quelque chose mais sans avoir ni le courage ni les idées pour le faire. Fondamentalement, la Grèce est confrontée à un choix de même nature que celui que l'Argentine a connu il y a dix ans, compliqué cependant par son intégration à la zone euro qui rend impossible dans son cas toute dévaluation de sa monnaie. La première nécessité est cependant de se laver l'esprit des prétendues évidences macroéconomiques serinées à longueur de semaine par les bonzes du néolibéralisme. Et sur cette voie, l'Argentine est bien un exemple à suivre!

Antoine Chollet

l'an 2000 celui-ci se situait aux environs de 50% du PIB. En réalité, la crise économique qui a touché le pays n'était pas une crise de la dette, mais une crise de la gestion néolibérale de la société. Dans les années 1990 en Argentine, les préceptes néolibéraux de gestion du capitalisme avaient conduits le pouvoir à fixer un taux de change d'un peso pour un dollar, afin de lutter contre l'inflation.

La crise argentine a débuté en 1998 et s'est prolongée jusqu'au début de 2002. Durant ces quatre années, la production économique s'est fortement contractée, à la fois du fait des contradictions économiques accumulées et des politiques d'ajustement. Par ailleurs, les luttes sociales contre les politiques néolibérales, qui avaient débuté dans la première moitié des années 1990, ont commencé à porter leurs fruits, notamment dans les combats des «piqueteros» [mouvement de chômeuses eurs dont la tactique principale consistait à bloquer les routes], des étudiant·e·s, et des salarié·e·s (y compris les enseignant·e·s et les fonctionnaires). Finalement, en décembre 2001, la classe moyenne a rejoint les soulèvements populaires dans les grandes villes, ce qui a forcé l'abandon des politiques néolibérales. Ainsi, la population argentine a réussi à imposer la fin du taux de change fixe entre le peso et le dollar. Néanmoins, la fin de cette politique a également signifié une violente redistribution interne des revenus en faveur du grand capital, ce que la population n'a pas pu empêcher.

DÉVALUATION MASSIVE

La sortie de crise pour l'Argentine n'a pas été déclenchée – contrairement à une opinion répandue – par une restructuration de la dette publique. Au contraire, elle s'est faite grâce à une dévaluation de la monnaie de 75%, ce qui a permis au capi-

tal de baisser les salaires de 30% en l'espace de quelques mois afin de restaurer son taux de profit. Ce nouveau commencement, en 2002, s'est accompagné d'un double mouvement: d'une part, on a contracté de nouvelles dettes afin de sauver le système financier local et les grandes entreprises en faillite, d'autre part, le paiement d'une partie importante de la dette publique extérieure a été suspendu.

Il fallut attendre 2005 pour voir une renégociation de la dette, après que l'économie eut retrouvé la croissance et que le gouvernement eut articulé un nouveau consensus hégémonique. Cette renégociation permit d'obtenir une réduction importante de la dette et de nouveaux délais de paiement. Une seconde renégociation, de moindre ampleur, se tint en 2010. Ouoi qu'il en soit, le moment où la dette extérieure a été renégociée était bien plus favorable, politiquement et économiquement, que le moment du sommet de la crise de la dette en 2001-2002.

UN EXEMPLE AMBIGU

Au final, il apparaît clairement que la crise argentine n'était pas une crise de la dette. et que la renégociation de celle-ci n'a pas été une solution à la crise. La crise du capitalisme argentin a été résolue en faisant payer la facture aux classes populaires qui, si elles ont réussi à provoquer une sortie du néolibéralisme, n'ont pas pu articuler une alternative au capitalisme lui-même. La Grèce peut ainsi apprendre de la situation argentine, mais ne peut pas la considérer comme un exemple. La conclusion principale que la Grèce peut tirer de l'expérience de l'Argentine est la suivante: une sortie populaire de la crise du capitalisme ne peut passer que par l'organisation du peuple lui-même.

> Mariano Féliz et Jerónimo Montero (traduction: RF)

Nº 110 | Avril 2012 Pages de gauche

FISCALITÉ

Multinationales en Suisse: l'impôt heureux

L'affaire «Vale», du nom de cette multinationale brésilienne active dans l'extraction de matières premières, installée dans le Canton de Vaud, et qui a bénéficié d'allègements d'impôt fédéral direct accordés en application de la loi fédérale en faveur des zones économiques en redéploiement (dite aussi «arrêté Bonny»), aurait dû faire «sauter la république». Calendrier électoral vaudois oblige, tel n'a pas été le cas. Mais il apparaît d'ores et déjà que Vaud, par l'entremise de son département des finances, a agi comme une république bananière. La révision du taux d'exonération de l'impôt fédéral direct (IFD) de 80% à 60% ne change rien au fond de l'affaire.

SUPERCHERIE

C'est le Contrôle fédéral des finances (CDF) qui a révélé l'étendue de ces scandaleuses pratiques d'allégements fiscaux suite à une simple comparaison entre les différentes données fournies par les parties prenantes. Ainsi le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) parlait d'un manque a gagner pour la Confédération en 2007 de 75 millions de francs alors que le CDF le chiffre à plus d'un milliard. De manière générale, si était particulièrement concerné par le contenu du rapport, il ne fait nul doute qu'il s'agit d'une pratique partagée par tous les cantons suisses.

L'AFFAIRE VALE

Vale s'est établie dans le Canton de Vaud en 2006. En échange de promesses liées à la création d'emplois, de collaboration avec les hautes écoles et la construction d'un centre administratif, Vale a obtenu une exonération fiscale totale au niveau communal et cantonal, et de 80% au niveau fédéral. Cet accord conclu entre Vale et le département des finances vaudois est absolument stupéfiant. Les

examinatrices·teurs du CDF qualifient Vale de «société hors sol», ce qui signifie qu'elle a installé son quartier général dans le seul but de rapatrier des milliards de ses différentes entités en un lieu où ils ne sont guère taxés. Sans surprise, Vale s'est installée en Suisse pour des raisons «d'optimisation fiscale», ce qui correspond, comme la Déclaration de Berne l'a souligné, à de la piraterie fiscale.

PIRATERIE FISCALE

Le montant de cette piraterie est énorme. Sur la foi des déclarations du «global tax director» de Vale, cette entreprise aurait payé, entre 2006 et 2009, 284 millions d'impôt à la Confédération (IFD à 8,5% du bénéfice net). Cela représente presque 100 millions d'impôt fédéral par année (20%), et par conséquent un allègement annuel de 400 millions (80%). Au niveau cantonal, l'exonération représenterait environ 500 millions par exercice fiscal. Par déduction, le bénéfice de Vale se monterait à environ 5 milliards de francs par année, ce qui laisse songeur sur les contreparties exigées.

Cela illustre bien que la Suisse, et Vaud en particulier, demeurent des paradis fiscaux pour les multinationales et que cette politique délibérée revient à priver d'autres pays de rentrées fiscales légitimes. Les pays en développement (où opère majoritairement Vale) ont plus besoin de rentrées fiscales que

Il est désormais établi que ce genre de pratiques d'exonération fiscale favorise la corruption (les industries extractives sont souvent coupables), tant dans le pays où le bénéfice a été réalisé que celui où il a été rapatrié (en Suisse par exemple). En outre cela revient à reporter la charge fiscale du capital (suppression de l'impôt sur les bénéfices) sur le travail, favorisant ainsi les inégalités.

LE SECRET FISCAL ENGENDRE **LA CORRUPTION**

Dans le canton de Vaud, les partisans de telles pratiques les motivent en mettant en évidence la relative prospérité créée sans se préoccuper que cette prospérité repose sur l'appropriation d'une richesse produite et soustraite dans d'autres pays. Tout est fait pour favoriser ces pratiques, notamment avec le secret fiscal. En effet, qu'il soit impossible de savoir l'étendue des allègements des entreprises, ainsi que le contenu des conventions, ne peut que favoriser le développement de pratiques opaques et corruptrices dans un sens large. Si la promotion économique d'une région doit se résumer à accueillir des quartiers généraux dont l'unique objet est la piraterie fiscale, il s'agit de la dénoncer. Le secret fiscal doit être combattu afin de permettre la réappropriation démocratique de ces questions.

Mathieu Gasparini

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-Abonnement de soutien: Fr. 130.-Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant·e·s, chômeuses·eurs): Fr. 39.–

CCP 17-795703-3

www.pagesdegauche.ch Case postale 7126, 1002 Lausanne info@pagesdegauche.ch

Dimitri Andronicos (DA), Samuel Bendahan (SB), Thierry Dimitri Andronicos (DA), Samuel Bendanda (SB), Interry Bornand (TB), Antoine Chollet (AC), Romain Felli (RF), Benoît Gaillard (BG), Mathieu Gasparini (MG), Philippe Gilbert (PG), Stéphanie Pache (SP), Émilie Pasquier (EP), Line Rouyet (LR), Myriam Scherly (MS), Sébastien Schnyder (SS), Arnaud Thièry (AT)

Comité: Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Raymond Durous, Dan Gallin, Anne Holenweg, André Mach, Philipp Müller, Rebecca Ruiz, Géraldine Savary, Alberto Velasco

Maquette: Marc Dubois, Lausanne

Secrétariat de rédaction et mise en page:

Webmaster: Sébastien Schnyder et Mathieu Gasparini

Illustrations:

Christian Vullioud (Cévu)

Relecture:

Éric Peytremann, Salima Moyard

Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

6 | Pages de gauche N° 110 | Avril 2012

SONDAGES

La vérité du chiffre

L'obsession de la mesure n'est jamais aussi flagrante qu'à l'approche d'un quelconque scrutin. Celle-ci se manifeste et s'incarne alors dans le pullulement des sondages d'opinions et électoraux. Le principe du sondage est simple: il consiste à mesurer des tendances relatives à des questions précises dans un échantillon «représentatif» de la population. Le sondage a ainsi la prétention de saisir, à un instant donné, une seule et unique «opinion publique». Bien évidemment, cette pratique ne va pas sans poser un nombre important de problèmes.

DE LA CRITIQUE DES SONDAGES

La première critique porte sur le statut scientifique du sondage. L'on connaît la véhémence des sociologues qui opposent à leur «véritable science» la «parodie scientifique» des sondages, notamment par le biais de la dénonciation des travers méthodologiques (constitution des échantillons, formulation des questions, corrections des résultats, etc.). Il est assez amusant de constater qu'historiquement, l'expansion des sondages d'opinions a pourtant partie liée avec une certaine sociologie (quantitative); la critique sociologique des sondages apparaît en conséquence comme une lutte à l'intérieur même du champ autour de la «bonne» définition de la science. Sans vouloir entrer dans ces débats, il demeure néanmoins un point de cette critique sur lequel il importe d'insister: l'addition d'opinions individuelles ne sert qu'à donner l'illusion de l'existence d'une «opinion publique» homo-

RECTIFICATIF

Nos lectrices et lecteurs les plus perspicaces auront sans doute remarqué une petite erreur de datation dans l'illustration sur la «une» du dernier numéro de *Pages de gauche*. Les tenues y sont tout de même un peu courtes pour 1936... La photo a en réalité été prise dans le Nord de la France en 1952, toutes nos excuses pour cette erreur.

La rédaction

gène. Cette illusion est ensuite renforcée par des expressions consacrées telles: «Les Suisses/ Français·es/autres pensent que...», «Les sondages montrent que les gens ont peur de...» ou encore «Les Suisses/Français·es/ autres veulent savoir si...».

À QUI PROFITE LE SONDAGE?

À cette médiocrité, il faut ajouter l'évidente incapacité des sondages à prédire le résultat du vote réel. Les exemples sont nombreux, ne citons que le succès de Le Pen au premier tour de la présidentielle en 2002, le «non» au référendum sur le Traité constitutionnel européen en 2005 ou encore l'acceptation de la loi sur l'interdiction des minarets en 2009. Malgré cette imposture, les sondages continuent pourtant à occuper le devant de la scène médiaticopolitique. Devant ce paradoxe, on ne peut que se demander à quoi servent les sondages, et surtout à qui.

Les sondages tirent d'abord leur force de la croyance, largement partagée, en la scientificité et l'objectivité du chiffre. Pour le dire autrement, la foi en la «vérité quantifiée» est telle que le chiffre devient une réalité en lui-même. Tout doit donc être mesuré pour être considéré comme vrai, sans tenir compte des conditions de récolte des données ni de leur analyse et le ruban métrique se substitue ainsi à l'épistémologie. Il en ressort souvent une sorte de classification des candidat·e·s et des objets à l'aune de leur impact statistique.

Dès lors, l'intérêt politique des sondages est patent puisqu'ils contribuent au processus de légitimation du système politique et, partant, de l'ordre social. Ce double consensus est basé sur une double exclusion: exclusion de celles et ceux qui ne font pas partie de l'Opinion et exclusion des sujets qui ne sont pas retenus comme étant pertinents politiquement.

La dimension économique de la pratique sondagière est

incontournable. également Pour la comprendre, il n'est pas inutile de rappeler la genèse des sondages. Ces derniers sont en effet un produit directement issu de la recherche marketing américaine, au début des années 1930, dont l'objectif était de mieux cibler la clientèle des entreprises pour pouvoir augmenter les ventes. Pis qu'un simple héritage, lorsque l'on sait que les sondages d'opinons politiques ne représentent que 1% de l'ensemble des sondages, ceux-là s'apparentent à un véritable faire-valoir publicitaire.

Au final, simples outils de marketing politique, les sondages sont tout sauf démocratiques. Bien au contraire, ils ressemblent plutôt à des instruments de pouvoir ayant pour but de construire une réalité et de l'imposer comme étant la seule possible.

Thierry Bornand

HISTOIRE

100 ans à

La gauche est au pou La Chaux-de-Fonds depui ans cette année. C'est en lors des élections commu de 1912 que le Parti soci devient majoritaire dan bastion ouvrier des mont neuchâteloises. Pour ma cet anniversaire, le PS paraître un très beau vo anniversaire, dont nous a parlé dans ces pages (voir de gauche n° 107). Le livre la hauteur des attentes: ment illustré, intéressant pli d'informations import sur l'histoire de la région socialisme. Il représente une plongée originale da qu'a été la gauche en Suis rant ce dernier siècle.

Les responsables de la cation, membres du PS Chaux-de-Fonds, ont ju

N° 110 | Avril 2012

ROMS

Non à la criminalisation de la mendicité

À Genève, les Roms, ou celles et ceux que l'on appelle ainsi, font, malgré eux, la une des manchettes, dont voici quelques titres: «Déferlement des Roms», «Alerte Roms à Genève»! Qu'est-ce qui fait débouler cette propagande incitant à la haine? Qu'est-ce qui justifie l'acharnement sur une minorité et la stigmatisation d'une centaine de personnes sans domicile fixe vivant d'expédients et de mendicité? Pour se débarrasser de ses Roms, Lausanne veut désormais appliquer les mêmes «solutions» qu'à Genève. Une initiative communale anti-mendicité lancée par le Parti Libéral Radical a abouti en mai 2011. Les Lausannois·es voteront cette année. Pourtant, le projet d'éliminer les Roms en criminalisant la mendicité est voué à l'échec. Pourquoi?

UNE LOI INUTILE ET INEFFICACE

À Genève, la loi anti-mendicité votée par le Grand Conseil en 2007 a créé plus de problèmes qu'elle n'en a résolus. Premièrement, elle coûte très cher à la collectivité: 20 millions selon l'association Mesemrom, qui se fonde sur les données du Conseil d'État. A-t-on vu le nombre de mendiant·e·s baisser? Non. Est-ce que les citoven·ne·s souhaitent voir leur argent mieux utilisé qu'en frais de timbres ou pour établir des amendes impayées? Cela paraît évident. La police, plutôt que de faire la chasse aux mendiant·e·s, devrait prioritairement s'occuper des escrocs de la finance et autres gangrènes mafieuses.

UNE LOI RACISTE

Cette loi vise la communauté rom, elle est raciste. Dans son application, elle est arbitraire. Taillée sur mesure par les messieurs du PLR Lüscher («Les Roms n'ont pas leur place à Genève») et Jornot (désormais procureur général) pour évacuer les Roms, cette loi est restée sans effet sur leur présence. Cinq ans après, les Roms sont toujours là. Cette loi est disproportionnée. En cas d'amendes impayées, les mendiant·e·s sont jetés en prison. Applique-t-on le même traitement à celles et ceux qui s'adonnent à la criminalité économique? Bien sûr que non. Une journée d'emprisonnement coûte 350 frs aux citoyen·ne·s. La prison est saturée. Faut-il l'agrandir pour des délinquant·e·s avéré·e·s ou pour des mendiant·e·s?

confusion grave. alimentée par les partis de droite amalgame étrangère·er à criminel·le. On peut y voir un réflexe de peur, mais cette chasse à la petite centaine de Roms de Genève (par la criminalisation de la mendicité et l'évacuation forcée des abris de fortune) est surtout une manière pour la droite de faire diversion face aux vrais enieux économiques et sociaux d'un bassin économique de plus de 500'000 personnes.

SEUL OBJECTIF: LA STIGMATISATION

La politique du Parti Libéral-Radical, à la tête des polices de Genève, a manqué sa cible et s'est révélée totalement inefficace. Stigmatiser les mendiant·e·s, cibler des boucs émissaires - «le Rom», «le frontalier», «l'étranger» n'a pas fait baisser la criminalité ni partir qui que ce soit. Les Lausannois·es devront y réfléchir à deux fois avant de se doter d'une nouvelle loi coûteuse et inutile. Quant aux Genevois·es, ils peuvent encore signer la pétition lancée au mois de décembre 2011 par plus de vingt associations ainsi que par le Parti socialiste, qui demande au Grand Conseil d'abolir l'article 11a de la loi pénale criminalisant la mendicité.

Sylvain Thévoz, Conseiller municipal PS, Ville de Genève

gauche

se du-

publi-

de La dicieu-

sement choisi une approche voir à s cent thématique, et non chronologique, pour leur livre. Ainsi, effet ınales chacun des chapitres qui composent le livre retrace les cent aliste ans de socialisme dans la ville, is ce sans prétendre faire une hisagnes ırquer toire «totale» de chaque péa fait riode, qui en rendrait compte olume de manière exhaustive. C'est vions un rapport au passé plus libre qui se noue alors, plus politique Pages e est à aussi, certain que l'intérêt pour le passé ne doit pas être réservé riche-, remaux seul·e·s conservatrices·eurs. Walter Benjamin nous l'avait antes et du déjà appris: c'est bien le passé qui est révolutionnaire, pas le ainsi futur! ns ce

Antoine Chollet

À lire: La Chaux-de-Fonds, 1912-2012. Histoires d'une ville de gauche, Neuchâtel, Alphil, 2012.



8 | Pages de gauche N° 110 | Avril 2012

SYNDICATS ET DÉMOCRATIE

Fonctionnaires et militantes

Les organisations syndicales sont le levier le plus puissant pour défendre les intérêts des salarié·e·s. Leur fonctionnement est un défi constant. Leurs nombreuses tâches nécessitent l'engagement de permanent·e·s, en particulier pour le soutien aux membres, la défense juridique, le secrétariat et la comptabilité, la formation syndicale, la préparation de certains dossiers techniques et l'accompagnement des délégations de négociation.

Si les secrétaires syndicales aux constituent le cœur du fonctionnement des syndicats, les militantes sont, en principe, en charge des rôles décisionnels. De fait, les permanentes se voient confier de larges responsabilités et le contrôle de celles-ci est plutôt

lâche, en particulier dans les structures centrales des organisations. D'une part, la technicité relativement grande des dossiers rend difficile la maîtrise des thèmes par les membres de base impliqués dans les instances militantes. De plus, le cumul d'activités professionnelles et d'une présence militante nécessaire sur le terrain limite les disponibilités. Finalement, lors de la préparation des décisions, des choix sont faits par les permanent·e·s qui influencent la capacité des militant·e·s à se déterminer. La séparation entre les «fonctionnaires syndicales·aux» et les «décideuses·eurs militant·e·s» peut donc être très théorique.

Les syndicats doivent s'inscrire dans l'action et l'autonomie des travailleuses-eurs. La

construction des appareils doit être concue pour que les centres de pouvoir appartiennent aux militant·e·s et le rôle des secrétaires syndicales aux doit être mis en débat, notamment dans les secteurs où l'on constate une progressive déconnection entre le syndicat et les lieux de travail. En effet, la part grandissante de personnes extérieures aux secteurs d'activité est à questionner. C'est donc d'abord la faiblesse des instances syndicales démocratiques militantes qui pose problème. L'organisation n'est finalement qu'un outil aux mains des travailleuses eurs. Leur engagement est donc la condition première de sa démocratisation!

> Julien Eggenberger Président du Syndicat des services publics - Région Vaud

SYNDICATS ET DÉMOCRATIE

Démocratisation ou bureaucratisation

Depuis que les syndicats sont apparus dans les régions les plus industrialisées au début du XIXe siècle, la tendance à la bureaucratisation les a minés. Cette tendance a pris plusieurs formes plus ou moins graves: la séparation des dirigeantes et des exécutant·e·s à l'intérieur même du syndicat, mimant ainsi l'organisation d'une fabrique ou celle d'une armée, l'autonomisation d'une direction ne représentant progressivement plus que ses seuls intérêts (la logique des CCT en Suisse en a fourni de nombreux exemples), ou encore, au stade le plus avancé, la lutte parfois active des appareils contre la base syndicale (comme on l'a vu en Mai 1968 en France).

Cependant, depuis le début s'est également développée une contre-tendance de la base, qui a eu pour nom autogestion, autoorganisation, autonomie ou démocratie, et qui s'est battue sans cesse et avec obstination pour que les syndicats ne deviennent pas des copies conformes des organisations que la classe ouvrière combat. Si les syndicats d'aujourd'hui ne sont pas des monstres bureaucratiques ultracentralisés, sourds et aveugles à toutes les revendications de la base, c'est à cette contre-tendance et à elle seule que nous le devons. Elle demande la décentralisation des luttes et des décisions, qui doivent se prendre autant que possible sur le lieu de travail, en prise directe avec les enjeux immédiats des travailleuses-eurs et en respectant leurs différences d'appréciation et d'analyse.

Pour autant, à moins de croire au déclenchement spontané des luttes un peu partout, et à leur efficacité immédiate et comme innée, la nécessité d'organisations syndicales est incontestable, et avec elle le risque de bureaucratisation. C'est dire que la lutte entre les deux tendances - la bureaucratisation de l'appareil et l'appel persistant à sa démocratisation - est constitutive du travail politique de tous les syndicats. Ce serait un signe très inquiétant si elle venait à disparaître.

L'excessive spécialisation des tâches et le pouvoir confié aux expert·e·s sont un autre aspect de cette bureaucratisation. Si les juristes et les économistes progressistes peuvent et doivent renforcer les luttes syndicales par leurs compétences techniques, il est en revanche absolument impératif que la conduite politique des luttes ne leur appartienne pas.

Nous ne devons jamais oublier pour finir, du côté des salarié·e·s, que le patronat, lui, est puissamment organisé, que différentes composantes communiquent en permanence entre elles et se soutiennent mutuellement. Nous devons lui opposer une même solidarité, une même combativité, une même connaissance des mouvements, mais nous ne devons pas imiter son organisation centralisée et autoritaire. Le mouvement syndical est aussi, bien qu'il ne soit pas seulement cela, une manière de se figurer comment peut fonctionner une société dans laquelle l'imaginaire capitaliste n'a pas colonisé tous les domaines de l'existence, et tué tout ce qui vaut la peine d'être défendu.

La rédaction

 N° 110 | Avril 2012 Pages de gauche 9

SYNDICATS ET DÉMOCRATIE

L'exigence principale

L'ère de la post-démocratie vient de s'ouvrir. Il s'agit d'un lent processus de dépolitisation, intimement lié au néolibéralisme. Certes, il ne s'agit pas de dire qu'autrefois existait une vie démocratique idyllique: deux guerres mondiales, le fascisme et les dictatures militaires nous empêchent de porter de tels jugements. Toutefois, la démocratie est aujourd'hui non seulement réprimée, mais elle court le risque de disparaître et d'être remplacée par sa simple mise en scène. C'est pourquoi nous devons, à nouveau, défendre la démocratie comme auto-organisation et auto-gouvernement libre, égal et émancipateur. La démocratisation en est le chemin. Ce chemin est semé d'embûches, et la gauche doit exiger, mettre en œuvre et respecter une véritable démocratisation.

La démocratie n'est ni une méthode, ni une simple souveraineté du peuple, ni même une représentation de quoi que ce soit. La démocratisation des rapports sociaux et des organisations est à l'ordre du jour. Il faut donc organiser la démocratie au sein des syndicats qui ne peuvent pas en rester à des procédures formellement démocratiques. Mais cela ne suffit pas! Une démocratie vivante permet la discussion, se charge de questionner les structures enkystées, et s'oppose à la bureaucratie et au centralisme.

Bien entendu, un syndicat doit s'organiser le plus possible au niveau de l'atelier, de l'usine, de l'entreprise ou du secteur. Mais la manière de procéder reste sujette à débats. La fascination pour les soi-disant réussites américaines et l'importation des stratégies d'organisation syndicale des États-Unis ne résout malheureusement pas les problèmes et témoigne surtout du désarroi face à la désyndicalisation massive observée aux États-Unis et en Allemagne.

Les syndicats remplissent des fonctions différentes suivant les systèmes politiques dans lesquels ils s'inscrivent. La plupart du temps, ce sont des forces stabilisatrices, heureusement rarement réactionnaires, concentrées sur le niveau national et réfléchissant parfois à des réformes; historiquement, il n'y a guère eu de tendances très radicales, voire révolutionnaires, au sein des syndicats.

UN CRITÈRE: LA DÉMOCRATISATION

La multitude des modèles syndicaux doit être débattue et analysée avec un regard critique. Le critère décisif est celui de la démocratisation. Nous devons nous demander quelle est l'influence des membres issu·e·s de la base, jusqu'à quel point l'appareil instrumentalise les membres, si toutes les informations nécessaires sont disponibles, si les discussions peuvent être conduites de manière ouverte, transparente et large, et enfin jusqu'à quel point l'auto-organisation prévaut ou si des rapports fortement hiérarchiques empêchent les échanges et limitent l'égalité de traitement. Il faut en permanence évaluer quels efforts sont entrepris en vue de la démocratisation, ou au contraire si elle n'est pas constituée comme thème puisque supposée existante par nature dans un syndicat. Une telle attitude oublie le but.

La démocratisation est le chemin menant à la démocratie, à des rapports démocratiques au sein d'une organisation ou d'un syndicat. Les décisions doivent être prises par la base, afin d'être des actions de démocratisation. Ces efforts doivent être organisés de manière consciente et spécifique. Ils ne peuvent s'arrêter ni à la porte de l'Etat, ni à celle de l'économie (par exemple, la démocratie économique, ou l'autogestion), ni surtout à celle des syndicats. Ne nous leurrons pas: la nécessité est de transformer les rapports capitalistes. Les syndicats peuvent y jouer un rôle essentiel, mais uniquement à condition qu'ils se posent la question de la démocratie et en fassent un enjeu central.

> Roland Herzog, secrétaire syndical (Unia Berne) et Hans Schäppi, président du Solifonds (traduction: RF)

Paroles d'une militante

Le tout premier principe qui devrait nous guider, c'est qu'un syndicat doit servir sa base. Des rapports sociaux de plus en plus complexes imposent aux syndicats d'adapter leur position et de s'affirmer à armes égales face au patronat. En raison du recul des mouvements sociaux, le modèle d'un syndicalisme purement militant ne tient plus la route. Cette faiblesse de la contestation sociale et l'individualisation rampante ne peuvent être combattues par des moyens traditionnels. Par conséquent, un syndicat purement militant est au mieux un doux rêve.

En parallèle, le syndicalisme suisse ne peut se professionnaliser à excès. Un syndicat de professionnel·le·s avec des intellectuel·le·s au service des travailleuses·eurs manuel·le·s devient une caricature. Nous avons certes besoin du savoir qui ne doit pas être opposé à l'expérience des militant·e·s de terrain, mais cela ne signifie pas remettre les clefs du syndicat aux seul·e·s universitaires.

Les militant-e-s sont riches d'expériences précieuses et il faut marier les deux compétences: les savoirs des intellectuel·le-s en plus des idées concrètes des militant-e-s de terrain.

Un·e secrétaire syndical·e est engagé·e à plein temps au service de la cause. Les militant·e·s consacrent en revanche moins de temps à la vie du syndicat. Ce déséquilibre donne plus de pouvoir aux secrétaires, au détriment des militant·e·s de base. De plus, au sein des syndicats, on se heurte parfois aux intellectuel·le·s qui ne veulent pas engager des manuel·le·s.

Nous militons pour des instances décisionnelles et un comité central composés de militant-e-s et de professionnel·le·s. Il faut plus d'espace aux militant-e-s au sein des instances, peut-être avec davantage d'Assemblées des délégué-e-s nationales qui déterminent les actions syndicales selon l'importance de l'actualité.

L'idéal est que des intellectuel·le·s puissent s'appuyer sur les ouvrières et les ouvriers de base. Si les lois et les conventions collectives de travail ne donnent pas suffisamment de protection aux militant·e·s syndicales·aux, il est clair que cela entrave les vocations à s'engager dans les syndicats. Tant que les militant·e·s actives·ifs dans les entreprises ne peuvent bénéficier d'une protection contre le licenciement, il est illusoire de vouloir plus de militantisme.

J'envisage donc un modèle mixte pour nos syndicats, qui doivent accueillir à la fois des universitaires et des militant·e·s de la base.

Marisa Pralong, militante syndicale

1 Pages de gauche Nº 110 | Avril 2012

PAYS-BAS

La gauche socialiste en tête

Selon un sondage, en janvier, des intentions de vote aux Pays-Bas, le Parti socialiste (SP), représentant une gauche socialiste militante, avait doublé son soutien électoral à 20% par rapport aux dernières élections législatives (2010), loin devant le Parti du Travail (PvdA), social-démocrate tendance «troisième voie», qui chutait de 20% à 12%.

Le SP devenait ainsi le leader incontesté de la gauche, avec un programme d'opposition claire à la politique néolibérale de la coalition gouvernementale ainsi qu'aux mesures «d'austérité» supposées résoudre la crise de l'eurozone.

FUNESTE ALLIANCE AVEC LA DROITE

Aux dernières élections le PvdA avait fait un nombre de voix pratiquement égal avec le principal parti bourgeois, le VVD, mais le chef de celui-ci, Mark Rutte, avait formé un gouvernement minoritaire de droite, avec le soutien parlementaire du Parti de la Liberté (PVV) d'extrême droite. Or, le PVV étant hostile à l'Union eu-

ropéenne. Rutte sollicita et reçut l'appui du PvdA, qui accepta d'accompagner la politique d'austérité du gouvernement pour «sauver l'eurozone».

Le 20 février Job Cohen, président du PvdA, donna sa démission de la présidence du parti et du parlement, constatant l'échec de sa politique de recherche d'un consensus avec la droite conservatrice. Entre temps, le PvdA avait encore dégringolé dans les sondages à moins de 10%. On estime qu'un tiers de l'électorat du PvdA voterait aujourd'hui pour le SP.

Le PVV, dont le chef est Geert Wilders, islamophobe et grand ami d'Oskar Freysinger, qui lui rendit une visite très remarquée en juin 2011, est également en perte de vitesse, et c'est le SP qui lui fait barrage. Selon les dernières estimations, le SP recueillerait 13% de l'électorat du PVV de 2010, cette fraction qui voulait manifester son rejet de la «classe politique» sans pour autant souscrire au racisme et à la démagogie fascisante de Wilders.

QUELQUES ÉLÉMENTS D'HISTOIRE

La trajectoire du SP est remarquable. À sa fondation en 1972, le SP était un groupuscule maoïste. À partir des années 1980, il abandonne le «marxisme-léninisme» et change de culture politique: il reste un parti révolutionnaire sans prétendre être une «avant-garde». Il veut être ouvert et inclusif, démocratise son fonctionnement interne, lie constamment son action parlementaire à son action sur le terrain. Ses permanent·e·s et ses parlementaires sont payés sur la base du salaire moyen des travailleuses·eurs de l'industrie, ce qu'ils et elles percoivent en plus est versé au parti.

POURQUOI LE SP MONTE

L'essor du SP tient essentiellement à deux facteurs: en premier lieu, une politique socialiste assumée et expliquée sans complexe, contre la politique néolibérale de la droite; en second lieu, la présence sur le terrain, dans les luttes ouvrières (comme récemment celle des aides-soignant·e·s à Amsterdam), dans les quartiers, etc. Il a été grandement aidé par un troisième facteur: l'erreur du PvdA, commune à toute la droite social-démocrate, de croire que c'est avec une politique de droite qu'on gagne une majorité électorale. Le PvdA a ainsi créé un immense vide à gauche que le SP a réussi à combler. Avec ses 46'000 membres (25'000 en 1998), il est devenu le troisième parti des Pays-Bas, et pourrait devenir le premier aux prochaines élections.

Dernière chose: c'est un parti qui a le sens de l'humour, denrée rare dans la gauche socialiste. Son logo est une belle tomate, toute rouge.

Dan Gallin

À consulter: www.international.sp.nl (le site du SP, en anglais).

LE POING Notre poing du mois est envoyé à Alain Berset, pour

son récent retournement de veste sur le managed care! Il a en effet déclaré soutenir la réforme du Conseil fédéral après avoir voté contre comme parlementaire. Il a tenu de plus à préciser qu'il s'agit bien

d'«un soutien de conviction», et pas seulement du respect du principe de collégialité. Décidément, après l'annonce de son opposition à la caisse publique et sociale, on ne peut pas dire que le nouveau conseiller fédéral socialiste lutte pour élargir l'accès à des soins de qualité pour toutes et tous.



À l'heure où nous mettons sous presse, les résultats du second tour des élections vaudoises ne sont pas encore connus, mais nous pouvons déjà adresser une rose à **Pierre-Yves Maillard**, qui est arrivé en tête du premier tour avec un très beau score. C'est la preuve

une nouvelle fois administrée que ce n'est pas le dérapage à droite du PS qui assure des voix à ses candidat·e·s. C'est aussi une rose au piquant tout spécial pour Pages de gauche puisque le Conseiller d'Etat a pendant longtemps suivi de près notre journal, et l'a soutenu lorsqu'il en avait besoin.

 N° 110 | Avril 2012 Pages de gauche 11

ASSISTANCE AU SUICIDE

Exit: initiative et contre-projet

Le 17 juin prochain, les vaudois·e·s devront voter sur l'initiative d'Exit et sur le contre-projet du Conseil d'État lancé par Pierre-Yves Maillard.

Le but de ces votes est de permettre aux résident-e-s d'EMS ainsi qu'aux patient-e-s d'hôpitaux du canton de demander une intervention d'Exit au sein même de leur chambre dans le lieu d'accueil considéré comme domicile en obligeant les dirigeant-e-s de ces établissements à accepter ces demandes.

Quelques questions se posent ici quant aux conséquences à venir si l'un de ces objets est accepté. En effet, plusieurs points abordés par ces textes sont sujet à polémique et contradictoires, et il semble important d'éclairer tout ceci pour ensuite être fixé sur ce que l'on votera. Il se trouve que les opposantes à l'initiative souhaitent, grâce au contre-projet, renforcer la loi autour de l'assistance au suicide alors que l'actuelle réglementation conduit automatiquement à l'ouverture d'une instruction pénale à chaque intervention d'Exit.

Par ailleurs, l'instauration d'un cadre légal serait utile pour éviter d'éventuels dérapages d'autres associations telles qu'Exit qui pourraient profiter de la situation découlant d'une acceptation de l'initiative pour faire émerger un «marché de la mort» ne menant au final qu'à une mauvaise manipulation de ce délicat travail qu'est l'assistance au suicide.

Les partisan·e·s de l'initiative mettent l'accent sur l'autonomie et la liberté des résident·e·s d'EMS et patient·e·s d'hôpitaux qui serait mieux respectée avec une acceptation.

Cependant, la liberté de l'entourage des personnes demandant la venue d'Exit n'est pas considérée puisque celui-ci la plupart du temps d'autres résident·e·s ou patient·e·s, l'équipe médicale ou encore les proches - sera forcément amené à subir un certain choc émotionnel auquel il ne serait pas autant exposé dans le cadre d'une assistance au suicide à domicile. lorsqu'évidemment cette possibilité existe.

Au final, la situation est encore floue autour du sujet quelque peu tabou remué par cette initiative, et il sera important de bien peser le pour et le contre de chaque proposition avant de passer aux urnes.

Myriam Scherly

Nous reviendrons sur cette question de l'assistance au suicide dans notre numéro de juin.

CONCEPTS À LA CON

De l'élevage au care

Le care est un concept intraduisible issu de réflexions féministes, en particulier celles de Carol Gilligan et son «éthique du care» développée dans un ouvrage paru en 1982. Il est actuellement popularisé chez nous par Martine Aubry et la mise à l'ordre du jour du vieillissement de la population. Il recouvre à la fois le travail de soin auprès d'autrui et l'attitude d'attention à l'autre, mais la question reste ouverte de savoir en quoi ce terme apporterait quelque chose au débat politique, et même à la théorie féministe.

En effet, les problèmes que «la perspective du *care*» nous permettrait d'appréhender ont été soulevés et analysés par d'autres courants féministes, notamment le courant matérialiste, qui ont permis de les saisir et de les traduire en revendications politiques féministes. C'est un fait bien connu que, dans le système patriarcal, il existe une hiérarchie des sexes et une

division sexuée du travail. Que dans cette division, les femmes se voient attribuer la part la moins valorisée et rétribuée devient donc tautologique. Affirmer ensuite qu'il faut «changer d'éthique» et reconnaître la valeur des tâches assumées par les femmes, c'est aussi candide et politiquement inutile que de dire qu'il faut aimer se faire servir pour libérer les esclaves. Si le patriarcat n'avait pas besoin de care, le maintien de la hiérarchie entre les sexes ne se ferait pas sentir aussi fortement.

LE CARE, C'EST PLUS MIGNON

Alors pourquoi utiliser le mot care? Sa définition ne fait l'objet d'aucun consensus et varie davantage selon l'objet de la démonstration théorique que selon les discours et pratiques étudiés, montrant bien que ce concept relève plus d'un besoin rhétorique que politique. Si l'on peut comprendre que certain es féministes aient souhaité disposer

d'un terme sexuellement neutre pour dénaturaliser et valoriser des activités traditionnellement considérées comme féminines, la démarche contient ses propres limites. La volonté de décrire ce qui relève du *care* semble par exemple souvent masquer les conditions de production du travail. Pourquoi l'analyse économique des rapports de sexe qui rend compte plus clairement du travail de care des mères en le qualifiant d'élevage des enfants devrait être écartée au profit d'un terme plus «aimable» niant le rapport d'exploitation?

Bref, le *care* semble surtout constituer un énième avatar de l'éthique, offrant l'occasion de parler de problèmes politiques sans les politiser, donc non seulement sans s'exposer, mais surtout sans prendre le risque de changer réellement quoi que ce soit au patriarcat.

Stéphanie Pache

12 | **Der à Pages de gauche** N° 110 | Avril 2012



SALLE DES PAS PERDUS

Tactique ou stratégie?

À l'instar de l'amiral Levrat, les élu·e·s socialistes (et vert·e·s) au Conseil des États ont fait étalage de tout leur sens politique. En effet, les conseillères ers aux États étaient appelés à voter sur la nouvelle loi fédérale sur l'imposition d'après la dépense (soit sur les forfaits fiscaux pour les riches étrangères·ers). Petit rappel: pour le Conseil fédéral et la droite, cette loi visait à «apporter des améliorations à cette institution [le forfait fiscal] pour en renforcer l'acceptation». Lors de la consultation, le PSS avait, conformément à son programme, réaffirmé sa demande générale d'abrogation et demandé au moins un durcissement de la loi allant au-delà des propositions du Conseil fédéral. Résultat des courses: 35 voix pour et 5 abstentions. Aucun·e élu·e de gauche n'a donc voté contre le projet. Voter avec la droite majoritaire pour marquer son désaccord, voilà qui relève d'une stratégie révolutionnaire! MG

JAB CH-1450 Sainte-Croix Adresse de renvoi: Pages de gauc

EN BREF

Privé de communion

Le PDC Pierre-François Unger se marie pour la quatrième fois.

Cancer

Chavez en visite en Suisse. Dignitas dément avoir été contacté par le conducator.

Koh Lanta

Malgré la décision du conseil, Blocher bénéficie toujours de l'immunité.

Mode

Après le bonnet péruvien, le bonnet phrygien redevient tendance, mais avec l'obligation de crier ré-si-stance.

Prise de la Bastille

Sarkozy I^{er} toujours en fuite, on l'attend désormais à Varennes.

Carriérisme

Petit problème dans l'irrésistible ascension de Maudet: le reste de la droite n'a pas l'air d'en vouloir.

In memoriam R. Barre

Tout va bien: aucun·e Français·e innocent·e» n'a été blessé par Mohamed Merah à Toulouse.

SITE INTERNET

Nouveautés sur notre site Internet

On trouvera ce mois-ci sur notre site la recension d'un ouvrage de Nicolas Boukharine rédigé en 1914, *L'économie politique du rentier* (et réédité chez Syllepse en 2010).

Pages de gauche fête ses dix ans

Découvrez dans notre prochain numéro les différents événements prévus pour cet anniversaire. Le premier d'entre eux aura lieu le 1^{er} mai à Lausanne.